UNE AMBITION POUR LA LANGUE FRANÇAISE ET LE PLURILINGUISME

DOSSIER DE PRESSE
20 MARS 2018

Avant même son élection, et à plusieurs reprises depuis qu'il s'est installé à l'Elysée, **le Président Emmanuel Macron a exprimé sa volonté de redonner à la langue française sa place et son rôle dans le monde.** Il a annoncé, à la conférence des Ambassadeurs d'août 2017, qu'il travaillait sur une stratégie internationale pour la langue française et le plurilinguisme.

Il a chargé Leila Slimani, qu'il a nommé Représentante personnelle pour la Francophonie, de l'aider à bâtir une vision ambitieuse et nouvelle. Il a lancé une grande consultation citoyenne, qui a permis de recueillir plus de 5000 « idées », avant d'organiser, les 14 et 15 février à Paris, une conférence internationale qui a rassemblé 500 intellectuels, artistes, dirigeants d'entreprises, enseignants, faisant émerger de très nombreuses propositions.

Sur la base de ce travail participatif, et après avoir beaucoup écouté et consulté, **Emmanuel Macron a prononcé, mardi 20 mars à l'Académie française, un discours fondateur.** Fondateur par sa conception ouverte, plurielle, décentrée de la francophonie, qui prend acte du fait que le français est maintenant davantage parlé hors de France que sur notre territoire. Fondateur aussi par son volontarisme politique, son ambition, puisqu'il annonce des mesures sans précédent pour accompagner les dynamiques favorables à la langue française et au plurilinguisme.

Ce document présente les grandes lignes de la stratégie rendue publique le 20 mars à l'Académie française. **Elle comporte 33 mesures pour « Apprendre », « Communiquer » et « Créer » en français.** L'enjeu est de faire du français, qui est déjà la 5ème langue la plus parlée sur la planète et dont les locuteurs sont de plus en plus nombreux, **l'une des grandes langues-monde de demain et un atout dans la mondialisation.**

La France souhaite concourir à la réalisation de cette stratégie avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'ensemble des partenaires qui partagent son ambition pour la langue française et le plurilinguisme.

APPRENDRE

Le premier enjeu d'une politique francophone ambitieuse est celui de la transmission. Avant que d'être parlée, une langue doit s'apprendre. Elle doit aussi permettre à ceux qui en font l'apprentissage d'acquérir les savoirs fondamentaux et de construire leur liberté. L'Ecole et l'Université jouent à cet égard un rôle essentiel. Elles sont le premier terrain de la stratégie francophone internationale de la France.

La France s'engage à soutenir les systèmes éducatifs des pays francophones, en particulier en Afrique, afin qu'ils puissent, dans le respect du pluralisme linguistique, transmettre le français aux nouvelles générations. C'est l'une des conditions pour que la francophonie compte, au milieu de ce siècle, plus de 700 millions de locuteurs (contre 274M aujourd'hui) et que le français passe du 5ème au 3ème rang des langues les plus parlées.

1 — Mobiliser des moyens inédits pour l'éducation dans les pays francophones, notamment pour la formation des millions de professeurs qui transmettent le français aux nouvelles générations

Parce que les besoins sont immenses, la France s'engage aux côtés des systèmes éducatifs d'Afrique francophone: l'AFD doublera les moyens qui leur sont consacrés pour atteindre 350M€ par an et mobilisera, dès 2018, 175M d'euros supplémentaires. Une grande partie des engagements multilatéraux de la France, en particulier l'abondement de 200M€ sur 3 ans du Partenariat mondial pour l'Education, bénéficiera également aux pays francophones. Nous pourrons ainsi changer d'échelle dans l'appui à une éducation de qualité en français, qui soit accessible à toutes et tous, avec le déploiement à tous les pays d'Afrique francophone du programme d'accompagnement des enseignants APPRENDRE (AUF, AFD), la création d'un fonds pour améliorer l'accessibilité aux ressources pédagogiques, la mobilisation du Ministère français de l'Education nationale et de ses opérateurs pour proposer des dispositifs innovants de formation initiale et continue, et le renforcement des actions bilatérales menées par nos ambassades.

2 — Conforter le plurilinguisme au sein de l'espace francophone en soutenant l'introduction des langues africaines pour les premiers apprentissages

La France s'engage à accompagner, partout où il est souhaité, le développement de l'enseignement en langues nationales dans les premières années du primaire – facteur reconnu de réussite des premiers apprentissages - et la transition vers le français. Elle poursuivra, à travers l'AFD et l'Institut français, son appui aux efforts de l'OIF pour former les enseignants, leur proposer des ressources, accompagner les écoles, mener des travaux de recherche et des expérimentations. Les langues ne sont pas concurence les unes avec les autres et l'on sait que les enfants gagnent à progresser dans plusieurs langues à la fois.

La France s'engage aussi, au-delà du monde francophone, à renforcer la place de la langue française dans les systèmes éducatifs de ses partenaires européens et internationaux où elle est la langue la plus apprise après l'anglais. Elle s'engage également à participer davantage, grâce à ses lycées français et ses universités, à la formation des talents dans le monde.

3 — Encourager les Etats à prendre des engagements en faveur de l'enseignement d'au moins deux langues étrangères.

Ces dernières années, des objectifs ont été fixés à l'UNESCO et au sein de l'Union européenne pour partager l'ambition d'enseigner deux langues en plus de la langue principale d'enseignement. Les prochaines échéances au sein de l'UE et à l'UNESCO seront mises à profit pour confirmer ces objectifs, et avancer vers leur réalisation.

4 — Donner une impulsion nouvelle à l'enseignement bilingue francophone.

Les filières bilingues francophones sont très demandées à l'étranger. Pour accompagner leur développement -création d'un fonds spécifique, mise à disposition de ressources pédagogiques, mobilités d'enseignants- la mission de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en la matière sera renforcée. L'objectif est qu'en 2022 le réseau des écoles proposant des sections bilingues francophones de qualité (LabelFrancEducation) regroupe 500 établissements (contre 209).

5 — Conforter le réseau des lycées français et lui permettre de répondre de façon nouvelle à la demande croissante d'éducation française.

Fort de près de 500 établissements et de 350 000 élèves, le réseau des lycées français, piloté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, est la colonne vertébrale de notre offre d'enseignement dans le monde. Ce réseau sera consolidé et dynamisé, pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante d'enseignement français à l'étranger. En développant en particulier les établissements « partenaires », l'objectif est de doubler le nombre d'élèves accueillis au sein du réseau scolaire français d'ici à 2030. Des pôles régionaux de formation (Mexique, Liban…) seront créés pour former les nouveaux enseignants. En s'appuyant sur la réforme du baccalauréat à la session 2021, le Ministère de l'Éducation nationale travaillera à la mise en place d'un baccalauréat international, qui puisse correspondre à un véritable diplôme international francophone et qui renforcera l'attractivité de nos lycées à l'étranger.

6 — Valoriser le métier de professeur de français dans le monde.

La forte demande d'enseignement du français et en français dans le monde se heurte à une pénurie d'enseignants. Pour y remédier, plusieurs actions seront envisagées : mise en place d'un Volontariat international pour le français à destination des pays prioritaires ; doublement du nombre de missions du Service civique sur cet enjeu ; formation au Français langue étrangère pour les 4500 assistants de langue qui viennent en France chaque année ; doublement de l'aide du Quai d'Orsay à la Fédération internationale des professeurs de français ; création d'une Journée internationale du professeur de français en 2019, qui mettra en valeur les innovations pédagogiques ; mise à profit de la généralisation de l'année de césure universitaire pour offrir aux étudiants des opportunités nouvelles pour contribuer à la promotion du français dans le monde.

7 — Accueillir dans de meilleures conditions un nombre croissant d'étudiants étrangers en France.

Alors que les effectifs de la mobilité étudiante dans le monde progressent et devraient encore doubler d'ici à 2025, selon l'UNESCO, la France devra accroître le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire, en doublant le nombre de ceux qui viennent des pays émergents, tout en rénovant les conditions de leur accueil. Un plan coordonné par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, avec le concours de Campus France, sera présenté début 2019.

8 — Encourager les universités et grandes écoles françaises à s'implanter à l'international ou à développer des co-diplômes avec des établissements étrangers.

L'implantation d'universités et grandes écoles françaises à l'étranger est l'un des grands leviers de la francophonie à l'international. Le regroupement d'établissements français au sein de campus, à l'image d'Africa Sup au Maroc, du campus franco-sénégalais ou de la future Université franco-tunisienne de l'Afrique et de la Méditerranée (UFTAM), en constituent de parfaits exemples. L'objectif est que ces établissements doublent le nombre de leurs élèves en 2022.

Les établissements français d'enseignement supérieur seront également encouragés à développer leurs partenariats avec les établissements étrangers, en particulier ceux qui conduisent à la délivrance de doubles-diplômes. L'organisation prochaine d'Assises des universités francophones (avec l'AUF) et la conférence, en mai à Paris, des 20 ans du processus de Bologne, permettront de progresser dans cette direction dans le monde francophone et en Europe. L'objectif est celui d'un doublement des co-diplômes. Le budget des bourses de mobilité est pérennisé.

9 — Accompagner la création de la «fabrique numérique du plurilinguisme», premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues.

Le premier incubateur dédié à l'apprentissage des langues, «La fabrique numérique du plurilinguisme», sera créé en lien avec l'Institut français, la Cité de la Francophonie de Villers-Cotterêts, le CIEP, l'INALCO et les grands acteurs français de l'EdTech, de la FrenchTech et de l'innovation. Réunissant ingénieurs, chercheurs, linguistes, artistes, et entreprises innovantes, ce projet visera à faire émerger de nouveaux outils, contenus et services pour l'apprentissage des langues à partir des nouveaux usages et technologies numériques (intelligence artificielle, agents conversationnels, BOT, réalités immersives...).

Une plus grande attention sera donnée, sur notre territoire, à l'apprentissage de la langue, en particulier au bénéfice des populations les plus fragiles.

10 — En France, améliorer l'accès au français pour les populations les plus vulnérables, en particulier les réfugiés.

Le volume de cours de français gratuit proposé aux réfugiés est porté à 400 heures, contre 250 aujourd'hui. Ce forfait pourra aller jusqu'à 600 heures pour les personnes les plus vulnérables et les plus éloignées de la société française, qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture. Les associations et les établissements éducatifs qui proposent des cours de français aux étrangers, en particulier aux réfugiés, seront soutenues par la délivrance d'un label « Langue Solidaire ». L'accès aux bibliothèques sera élargi et sera désigné dans chaque département, en lien avec les associations compétentes, une médiathèque référente pour l'apprentissage du français par les étrangers, en particulier les réfugiés.

COMMUNIQUER

Le deuxième grand enjeu d'une francophonie ouverte et audacieuse est celui de l'usage, de la communication. Une langue est vivante et influente lorsque, au-delà de son apprentissage, elle est réellement utilisée, en particulier dans la communication internationale. Pour réaliser l'ambition de faire du français l'une des trois grandes langues-monde du 21ème siècle, il importe de renforcer sa présence dans les lieux emblématiques de la vie internationale : Internet et les médias globaux, l'économie, la diplomatie européenne et multilatérale.

Le français est la quatrième langue de l'Internet. Il est capital de conforter sa place et son rôle dans cette immense agora mondiale qui réunit désormais plus de 4 milliards de personnes. Une attention particulière doit être donnée à la présence du français dans les médias d'information globale, qui jouent un rôle important dans la fabrique des opinions et du débat.

1 — Soutenir l'essor des CLOMS, réseaux sociaux et projets collaboratifs impliquant le français.

Nous encouragerons les universités du monde francophone à développer des cours en ligne massifs et ouverts, avec l'expertise de France Université Numérique. L'Institut français est chargé d'opérer un déploiement massif du réseau social des professeurs de français IFprofs (cible de 150 pays et 75 000 adhérents en 2021), de pérenniser la plateforme « Mon idée pour le français », de soutenir les projets de dictionnaires collaboratifs.

2 — Lancer un grand plan numérique pour mettre à disposition des enseignants et des élèves les contenus pédagogiques dont ils ont besoin.

Les acteurs français du numérique éducatif seront fédérés afin que soit améliorée l'offre de contenus à destination des enseignants et des élèves de français partout dans le monde

Une plateforme, « France Education », sera lancée à la rentrée scolaire 2018. Conçue par le Quai d'Orsay et l'Education nationale avec des acteurs français de l'EdTech, elle sera disponible en ligne et sur mobile. Elle est conçue comme un agrégateur de contenus pour l'apprentissage du français. L'objectif est d'atteindre un million de visiteurs uniques après la première année de mise en service.

3 — Contribuer à l'amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des contenus francophones sur Internet.

La France travaillera à développer la visibilité et l'accès aux contenus francophones et plurilingues sur l'Internet en améliorant la capacité de ces contenus à émerger dans les bases de données et moteurs de recherche ainsi que dans les services audiovisuels et numériques. Une coopération bilatérale, engagée avec le Québec, sera élargie à d'autres partenaires francophones en vue de fédérer une coalition de pays à l'avant-garde sur cette question.

4 — Etendre, notamment sur Internet, la projection à l'étranger de nos médias nationaux et le développement de nos médias internationaux d'information.

Le groupe France Médias Monde (France 24, RFI, Radio Monte Carlo Doualiya), qui touche 135 millions de personnes chaque semaine, aura l'objectif d'atteindre les 150 millions en 2020, en faisant un effort particulier sur la diffusion numérique. Il devrait aussi conforter ses actions pédagogiques et celles de TV5Monde. La France accompagnera par ailleurs les médias français et francophones, y compris la presse écrite en ligne, à renforcer leur présence internationale.

5 — Aider les médias francophones en doublant le nombre de formations pour les journalistes et en faisant la promotion du modèle d'une information libre et indépendante.

Canal France International (CFI), notre opérateur pour la coopération entre médias, développera ses interventions dans les zones francophones prioritaires (Liban, Maghreb et Afrique subsaharienne) pour renforcer les capacités des médias, en particulier dans le domaine numérique (formation des journalistes, appui à la production et à la diffusion des contenus, identification de publics-cibles). Les bénéficiaires de formations verront leur nombre doubler. Nos efforts pour promouvoir le modèle d'une information libre et indépendante seront intensifiés. La France souhaite inscrire le sujet à l'agenda international et compte sur la mobilisation des francophones.

Le français est la troisième langue des affaires et l'espace francophone représente plus de 15% de la richesse mondiale. En Chine, l'on apprend de plus en plus le français pour faire des affaires avec l'Afrique et le Maroc tire parti de sa francophonie pour se projeter également sur le continent africain. Le français est ainsi un atout pour la croissance, l'emploi. La France s'engage à promouvoir son utilisation dans la vie économique internationale.

6 — Promouvoir l'usage du français dans les entreprises à l'étranger.

Afin de valoriser les parcours plurilingues et interculturels dans le cadre professionnel, un label multilingue pour les entreprises respectueuses du pluralisme linguistique sera créé. Ce dispositif sera piloté par l'Institut français, en lien avec l'AFNOR et les Chambres de commerce et d'industrie.

7 — Consolider la communauté des acteurs économiques francophones.

Les associations patronales du monde francophone seront invitées à se mettre en réseau ; des ateliers de travail sur le français économique seront organisés par les ambassades à l'échelle nationale ; des forums régionaux visant à renforcer le lien formation / emploi et à valoriser les compétences linguistiques et interculturelles comme facteur d'employabilité pour les citoyens et de rentabilité pour les entreprises seront par ailleurs organisés.

8 — Soutenir le droit continental et la définition de normes en français.

Afin de favoriser l'apprentissage et l'utilisation du français dans le monde juridique, économique et judiciaire, nous encouragerons le développement du droit continental. Nous appuierons ainsi un projet de code européen du droit des affaires en français et renforcerons le soutien à la diffusion du droit OHADA (Organisation d'Harmonisation pour l'Afrique du Droit des Affaires).

9 — Développer l'enseignement du français des affaires et l'attractivité de nos écoles de commerce et d'économie.

Un effort particulier sera fait pour attirer plus d'étudiants étrangers dans les écoles de commerce françaises et une impulsion sera donnée à l'enseignement du français des affaires et des certifications dans ce domaine.

Le français est la langue la plus utilisée après l'anglais dans la diplomatie, en particulier la diplomatie européenne et multilatérale. Elle est langue officielle à l'ONU, langue de travail au sein de l'Union européenne et l'Union africaine. Elle est aussi l'une des deux langues des Jeux Olympiques. Alors que le nombre de francophones augmente et que se confirme la tendance à la multipolarisation du monde, son rôle doit être défendu et renforcé.

10 — Promouvoir le plurilinguisme au sein de l'Union européenne et des enceintes multilatérales.

Alors que le français est l'une des langues de travail des institutions européennes et internationales, les pratiques ont évolué vers la prédominance de l'anglais. Pour que le français et le plurilinguisme retrouvent la place qui doit être la leur, notamment au sein des institutions européennes, la France s'engage à renforcer son dispositif de formation linguistique destiné en particulier aux responsables européens, et à faire de Bruxelles le lieu d'un effort particulier, avec nos partenaires belges. Un plan d'actions spécifiques est préparé ; un grand événement autour de la francophonie et du plurilinguisme sera organisé à Bruxelles en 2018.

Le développement du français comme langue de communication passe aussi par la traduction que la France souhaite mettre en valeur et encourager.

11 — Valoriser les traducteurs.

L'effort de traduction vers et depuis le français aura un double objectif de diffusion mais également de « langue passerelle ». Aux côtés d'un grand prix de la traduction, seront créés deux prix « satellites » : le Prix de la traduction en français d'une œuvre de langue arabe, ouvert à l'ensemble des champs éditoriaux ; le Prix de la traduction depuis la langue du pays invité d'honneur à Livre Paris, pour valoriser la littérature du pays invité et encourager les cessions de droits.

CRÉER

Le troisième grand enjeu de la francophonie est que le français soit plus que jamais une langue de création, dans laquelle se pense et s'invente le monde de demain. La francophonie est riche —en Europe, en Afrique, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique— de nombreux foyers de créativité. Il est important, pour l'avenir de notre langue, que nous encouragions ce bouillonnement d'idées, d'images, de mots, de musiques. Il est non moins important que nous arrivions, au sein de l'espace francophone, à décloisonner nos espaces culturels et à faire circuler les artistes et les œuvres.

La France est un grand foyer de création. La culture fait partie intégrante de son modèle de société et contribue pour une grande part à son rayonnement international. Nous devons intensifier nos efforts pour accompagner la diffusion à l'étranger de nos artistes et intellectuels, en nous efforçant de toucher les publics émergents et le cœur battant des villes dans le monde.

1 — Donner un nouvel élan à notre diplomatie culturelle.

Au service de la diplomatie culturelle, dont les moyens seront maintenus, l'Institut français verra son rôle renforcé, en devenant l'opérateur de référence pour la promotion et la diffusion du français dans le monde. La tête de pont à Paris des Alliances françaises devrait évoluer, en application des recommandations du récent rapport Vimont. L'Etat confirmera son soutien au réseau des Alliances, dont le suivi se fera davantage au niveau local. L'expansion du réseau des Alliances sera assurée à travers 10 ouvertures par an, à partir de 2019. A Paris, Institut français et Alliance seront réunis dans un même lieu pour renforcer les synergies des acteurs qui concourent à la langue française dans le monde.

Notre diplomatie culturelle sera invitée à créer des dispositifs culturels mobiles -bibliobus, ciné-caravanes, débats itinérants, expositions locales, ateliers de quartiers… - pour toucher de nouveaux publics, aller vers ceux qui ne viennent pas à nous, dans les campagnes, dans les quartiers éloignés, dans les quartiers populaires où l'envie de français et de plurilinguisme est très forte, où la créativité est souvent exceptionnelle.

2 — Relancer l'exportation des industries culturelles françaises.

Les industries culturelles et créatives représentent un vecteur privilégié de contenus francophones et un enjeu économique de premier plan. Pour conforter leurs dynamiques d'export, un mandat de fédérateur a été confié à Jean-Noël Tronc dans le cadre de la stratégie du Gouvernement en matière de commerce extérieur. Le sous-titrage multilingue systématique des films et séries français sera pris en compte dans l'attribution des aides du CNC. Le Bureau Export de la musique française, renforcé dans ses moyens, accompagnera la filière musicale française à l'international.

Le monde francophone, hors de nos frontières, connaît une grande effervescence culturelle. Dans la littérature, le cinéma, le théâtre, la danse, les arts visuels, de nouvelles signatures apparaissent qui renouvellent et enrichissent notre vision du monde. Il est capital de les accompagner, les encourager, les faire connaître.

3 — Soutenir les industries culturelles et créatives des pays francophones.

Afin de promouvoir les industries culturelles et créatives du monde francophone, un nouveau mandat est confié à l'AFD qui, dès 2018, soutiendra 10 premiers projets en faveur de l'édition, du cinéma, de la musique. Elle lancera un appel à projets « Afrique Créative », doté de 1,5M€, pour favoriser l'entrepreneuriat culturel en Afrique. Dans le même temps, le CNC créera un fonds pour la jeune création cinématographique en Afrique francophone subsaharienne et concrétisera un programme de co-productions avec le Maroc et la Tunisie.

4 — Mettre en place un plan en faveur de la circulation des arts du spectacle.

Les artistes et les écritures francophones sont encore trop souvent cantonnés à quelques rares structures (festivals, écoles d'art, théâtres…), en France comme à l'étranger. L'objectif de ce plan, porté par l'Institut français, sera d'encourager les nouvelles écritures dramatiques francophones, leur traduction vers les langues vernaculaires et leur diffusion par la création d'un fonds dédié. Une mise en réseau des salles de spectacles des pays francophones sera par ailleurs encouragée. La création de Maisons des francophonies sera encouragée dans certains grands pays européens, voire ailleurs dans le monde. Berlin pourrait être un laboratoire.

Les espaces culturels des pays francophones sont encore trop cloisonnés. Cela prive les publics d'une grande richesse culturelle et empêche le développement d'une conscience francophone. La France s'engage à décloisonner les espaces de création, à favoriser la mobilité des créateurs et à faire grandir sur son territoire le sentiment d'appartenance à la francophonie.

5 — Encourager la création d'une Académie francophone.

Nous accompagnerons la création d'une « Académie francophone », académie « hors les murs » qui mettra en réseau les académies des pays d'expression française et se réunira une fois par an. Cette Académie pourra collecter la diversité des usages de la langue française et contribuer à la production de dictionnaires francophones.

6 — Organiser des Etats généraux de l'édition en français.

Des Etats généraux de l'édition en français seront organisées par le ministère de la Culture, en lien avec le Syndicat National de l'Edition, le Bureau international de l'édition française et l'Institut français, pour décloisonner les milieux de l'édition francophone et favoriser les cessions de droits du français vers le français. Le festival Etonnants Voyageurs 2018 de Saint-Malo pourrait être l'occasion de réunir pour une première fois ces Etats généraux de l'édition en français.

7 — Faciliter les mobilités culturelles, artistiques et universitaires.

Un référent sera désigné dans chaque ambassade pour la circulation des artistes ; il sera chargé de recueillir les demandes et de les accompagner. La délivrance de visas longue durée aux étudiants ayant obtenu un master ou un doctorat en France sera par ailleurs facilitée.

8 — Faire entrer plus largement la culture francophone dans les écoles et les universités françaises.

Afin de renforcer la conscience des Français d'appartenir à la communauté francophone, le ministère de l'Education nationale donnera des instructions afin que les grands écrivains d'expression française autres que Français prennent toute leur place dans les programmes. Une vraie résonance sera donnée à la journée du 20 mars dans les écoles et les lycées. Par ailleurs, la création de « chaires francophones » sera encouragée dans les grands établissements d'enseignement supérieurs français.

9 — Créer en 2022, au Château de Villers-Cotterêts, un « Laboratoire de la Francophonie » qui offrira un espace de découverte de toutes les cultures francophones, un lieu de débats pour le public et de résidences pour les créateurs.

La dimension symbolique du site et de son histoire, l'envergure du lieu, la modularité et la pluralité de programmes permises par sa réhabilitation offrent l'opportunité de faire de Villers-Cotterêts un écosystème exemplaire et innovant de la langue française, vivant et ouvert à tous : un espace de découverte de toutes les cultures francophones pour le grand public, un lieu de débats, de rencontres et d'événements pour tous les acteurs qui l'incarnent (artistes, créateurs, chercheurs, entrepreneurs, institutionnels), tout autant qu'un territoire d'expérimentation et de prospective sur l'avenir de la langue française. Pourront s'y retrouver publics francophones et non francophones, venus du territoire national comme de toutes les parties du monde, curieux de mieux connaître l'histoire et l'actualité de ces cultures, de se former ou de se perfectionner à la langue française.

10 — Inaugurer en 2020 une « Maison des étudiants de la francophonie » à la Cité Internationale Universitaire de Paris, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie.

Cette maison des étudiants francophones, dont la construction commencera cet automne et qui proposera 150 places aux meilleurs étudiants du monde francophone, permettra en particulier à davantage d'étudiants d'Afrique subsaharienne de venir à la Cité, tout en permettant de répondre à l'attente des différentes maisons d'avoir davantage d'étudiants francophones pour favoriser les échanges linguistiques.

11 — Organiser une Saison des cultures africaines en 2020.

Une Saison des cultures africaines, souhaitée par le Président de la République, aura lieu en France en 2020. Elle fera connaître l'Afrique contemporaine, sa créativité. Elle mettra l'accent sur la jeunesse, les talents émergents. Elle sera l'occasion de lancer des partenariats structurants dans tous les domaines de la création et d'encourager l'entrepreneuriat culturel.

12 — Instituer un concours international d'éloquence en français.

Un grand concours international d'éloquence en français sera organisé durant les mois précédents les Jeux Olympiques, tout au long du parcours de la flamme, avec une finale télévisée à Paris avant le début de l'événement sportif.

Le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Education nationale, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de l'Intérieur sont chargés, chacun dans leur domaine de compétence, de l'application de cette stratégie que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a vocation à coordonner et piloter.

L'ensemble des opérateurs de l'Etat qui concourent à la francophonie seront associés à sa mise en œuvre, en particulier l'opérateur-pivot qu'est l'Institut français, l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger, France Média Monde, l'Agence française de développement, le Centre International d'Etudes pédagogiques.

Les partenariats seront recherchés ou développés avec les autres Etats et gouvernements francophones, l'Organisation internationale de la francophonie, l'Agence universitaire de la francophonie, TV5monde, le réseau des Alliances françaises et toutes les associations actives en matière de promotion du français et du plurilinguisme.

Le Président de la République réunira une fois par an un Conseil national de la francophonie pour évaluer la mise en œuvre de cette stratégie et lancer de nouvelles initiatives.